

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 14 MARS 2013

---

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, GOUINEAU, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, MALEIG, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	André PAILLAS	à	Joseph LEES
	Jean BEDECARRAX	à	André MINJUZAN
	Anne-Marie ANCHEN	à	Suzanne SAGE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Jean SARASOLA
	Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
	Michel LAURONCE	à	Jean MENE-SAFRANE
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Anne BARBET	à	Bernard UTHURRY
	Robert BAREILLE	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Jean-Marie GINIEIS	à	Eliane YTHIER
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Serge GUILHEM BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASBONNE, Robert LABORDE-HONDET, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jean-Pierre DOMECCQ, Yves TOURAINE, Dolores CABELLO, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

### RAPPORT N° 130314-19-FIN

### BUDGET ANNEXE DU SPANC BUDGET PRIMITIF 2013

M. MINJUZAN rappelle que la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif fait l'objet d'un Budget Annexe qui comprend deux sections qui concernent :

Fonctionnement : essentiellement le 2<sup>ème</sup> contrôle de bon fonctionnement sur le territoire de la CCPO, la poursuite du diagnostic sur la vallée d'Aspe et l'achèvement du schéma d'assainissement de Lasseubetat.

Investissement : l'achèvement du programme réhabilitation.

Le projet de budget, dont le détail figure en annexe au présent rapport, est équilibré en dépenses et recettes :

Section Fonctionnement : 238 075.00 €

Section Investissement : 106 362.32 €

Les tarifs et redevances sont inchangés pour l'année 2013 :

Contrôle vente immobilière	50.00 HT
Contrôle du neuf CCPO	100.00 HT
Contrôle du neuf hors CCPO	110.00 HT
Redevance CCPO	28.00 HT
Redevance hors CCPO	30.00 HT
Redevance Aspe	50.00 HT

Oùï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOPTÉ** le Budget Annexe du SPANC 2013 arrêté aux chiffres précités
- **VOTE** les tarifs et redevances tels que définis ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 mars 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT

# **BUDGET ANNEXE DU SPANC**

## **BUDGET PRIMITIF 2013**

### **SECTION FONCTIONNEMENT**

#### **DEPENSES : 238 075.00**

011 Charges à caractère général	100 300.00
012 Charges de personnel et frais assimilés	75 000.00
022 Dépenses imprévues	5 000.00
023 Virement de la section de fonctionnement	50 175.00
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	6 100.00
65 Autres charges de gestion	1 000.00
67 Charges exceptionnelles	500.00

#### **RECETTES : 238 075.00**

002 Déficit antérieur reporté	67 775.00
70 Produits des services	134 000.00
74 Dotations subventions	36 300.00

### **SECTION INVESTISSEMENT**

#### **DEPENSES : 106 380.32**

001 Déficit antérieur reporté	57 375.32
21 Immobilisations corporelles	6 100.00
3 Réhabilitation phase 3	40 000.00
Opération d'investissement sous mandat	2 905.00

#### **RECETTES : 106 362.32**

021 Virement de la section de fonctionnement	50 175.00
040 Opération d'ordre transfert entre sections	6 100.00
3 Réhabilitation phase 3	50 087.32